

PARTIE 1

# L'AGRO- ÉCOLOGIE COMME MOTEUR D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

*L'agroécologie promeut  
une conscience paysanne  
et réhabilite l'agriculture  
auprès des jeunes comme  
une activité noble  
et nourricière*

# L'agroécologie au CCFD-Terre Solidaire : de quoi parle-t-on ?

## L'émergence progressive de la thématique

Après avoir constaté que plusieurs de ses partenaires s'engageaient spontanément, mais de manière isolée, dans l'agroécologie, le CCFD-Terre Solidaire s'est engagé en 2013 avec la SIDI, investisseur social créé par le CCFD-Terre Solidaire, dans une démarche visant à construire une dynamique collective et une compréhension commune de l'agroécologie au regard des enjeux agricoles et alimentaires. Cette démarche s'est développée de pair avec un plaidoyer sur la souveraineté alimentaire, notamment à travers la dénonciation des « fausses solutions » avancées par les institutions internationales et les États<sup>3</sup> pour répondre au défi de la faim et du changement climatique. Ces « solutions », qui promeuvent des modifications législatives favorables aux investissements directs étrangers, sont de fait les vecteurs d'un modèle agricole qui, en favorisant la concentration des terres ou encore le recours aux engrais chimiques et aux OGM, vont à l'encontre des droits des paysans.

**La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est une entreprise solidaire d'utilité sociale. Créée en 1983, par l'ONG de développement CCFD-Terre Solidaire, elle a pour mission de contribuer à la promotion d'une économie plus inclusive, qui donne sa chance aux populations défavorisées, dans les pays du Sud et de l'Est. Complémentaire du CCFD-Terre Solidaire, elle est au cœur d'une véritable chaîne de solidarité pour le financement agricole en particulier. Depuis quelques années, la SIDI vise à intégrer la réalisation d'objectifs écologiques (respect, réhabilitation et protection de la biodiversité, préservation des ressources, lutte contre les changements climatiques) et sociaux (juste redistribution des revenus, réduction de la pauvreté, promotion de l'autonomisation, amélioration de l'accès aux services financiers, de santé, d'éducation, etc.) à sa stratégie d'investissement solidaire et d'accompagnement des organisations partenaires. La transition écologique et sociale devient à ce titre un marqueur central de sa démarche institutionnelle.**

**3** Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN), Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat (GACSA).

Dans les zones d'intervention du CCFD-Terre Solidaire, et notamment au Sahel et dans les Grands Lacs, les paysans témoignent des limites du modèle agricole « conventionnel » et de ses impacts négatifs : dépendance aux intrants, accaparement et gaspillage des ressources, concentration des moyens de production dans les mains des moins vulnérables, dégradation de l'environnement et amenuisement de la biodiversité, vulnérabilité aux changements climatiques, incapacité à nourrir les populations (y compris les paysans), perte des savoirs et pratiques traditionnels, exclusion des plus faibles, etc.

4

L'agroécologie est entendue dans ses dimensions environnementales, sociales, économiques, éthiques et politiques, donc non seulement comme une discipline scientifique et un ensemble de pratiques agricoles, mais aussi dans sa dimension de mouvement social porteur d'une proposition en faveur d'une autre agriculture et un autre système alimentaire, inclusifs, socialement, économiquement et écologiquement viables, basés sur les savoirs et savoir-faire paysans. C'est pourquoi nous parlons systématiquement d'agroécologie paysanne.

Sur le plan théorique, l'agroécologie paysanne, dans sa compréhension holistique<sup>4</sup>, permet d'articuler ces différents enjeux avec pour horizon de bâtir des sociétés plus justes et durables.

## L'approche de l'agroécologie défendue dans le programme PAIES

### La souveraineté alimentaire

**Pour le CCFD-Terre Solidaire, il faut aller au-delà de la notion de « sécurité alimentaire » et parler plutôt de « souveraineté alimentaire », telle que la définit La Via Campesina :**

- > **La sécurité alimentaire, selon le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale de la FAO, existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.**
- > **La souveraineté alimentaire, c'est le droit pour chaque peuple de définir ses propres politiques (agricole, alimentaire, énergétique, etc.) afin d'atteindre le droit à l'alimentation sans qu'elles ne nuisent à un tiers (pays ou région).**

Développée principalement par les petits exploitants à travers l'agriculture familiale et communautaire, l'agroécologie concourt à la sécurité et la souveraineté alimentaire. En privilégiant la valorisation des ressources disponibles sur le territoire et le recours à des solutions endogènes et à des savoir-faire traditionnels ou à des innovations techniques abordables<sup>5</sup> (c'est-à-dire souvent générées par les paysans eux-mêmes, maîtrisables techniquement et financièrement soutenables), l'agroécologie contribue à l'autonomie des paysans, à la diversification et l'augmentation de leurs revenus. En effet, la substitution des intrants achetés par des intrants produits par les paysans (compost organique, produits phytosanitaires « maison », biopesticides, semences paysannes, etc.) permet également aux ménages paysans de réaliser des économies ou, via la vente des surplus de certaines productions, de générer de nouveaux revenus. D'autre part, en jouant sur la diversification et la complémentarité des cultures ainsi que sur les potentialités des écosystèmes locaux (à proximité), les pratiques agroécologiques contribuent à la valorisation de la diversité des variétés végétales locales, à la diversification de l'alimentation et à l'amélioration de l'équilibre nutritionnel et de la santé. Cette relocalisation des systèmes alimentaires passe également par le développement des circuits courts et la régénération des liens de proximité entre producteurs et consommateurs, ce qui assure aux producteurs de meilleurs débouchés et une meilleure maîtrise de leurs revenus.

5

Par exemple, les engrais réalisés à partir de la fumure organique, les biopesticides, les solutions naturelles de lutte contre les ennemis des cultures, etc.

## L'adaptation au changement climatique

Les paysans subissent concrètement les effets du changement climatique : sécheresses prolongées, épisodes de pluies diluviennes, perturbation du cycle des saisons, mutations des écosystèmes, apparition de nouvelles maladies et de ravageurs, etc. Ces effets menacent une agriculture paysanne déjà fragilisée par le faible niveau de formation technique des petits exploitants agricoles, le manque d'accès aux intrants de qualité (semences, fertilisants et engrais), le manque de crédits et d'investissements publics et privés dans le secteur agricole, voire dans certains contextes la faible structuration des mouvements paysans. L'agroécologie, en optimisant les services fournis par les écosystèmes (l'eau, le soleil, les insectes, les sols, etc.), permet à l'inverse de produire mieux en garantissant la protection et la gestion durable des ressources. La plupart des pratiques agroécologiques (gestion intégrée de la fertilité, aménagement des sols, restauration des terres dégradées, agroforesterie, etc.) jouent un rôle contre l'appauvrissement des sols. Elles contribuent donc à l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques mais également à l'atténuation de ses effets. En outre, l'agroécologie paysanne promeut la relocalisation des productions et des échanges et encourage donc des modes de vie et de consommation écologiquement (et socialement) viables. Elle représente une solution crédible pour diminuer la dépendance des paysans vis-à-vis des intrants externes et les rendre économiquement plus autonomes, moins vulnérables et plus résilients face aux aléas climatiques.

## La cohésion sociale et la promotion des droits

En créant davantage d'interactions (directes et indirectes) entre les activités agricoles (par exemple entre élevage et agriculture), en favorisant de nouvelles collaborations au sein des communautés (en premier lieu à des fins productives) et de nouvelles relations et intérêts entre les habitants d'un même territoire, l'agroécologie contribue au rétablissement, à la revitalisation ou au développement de nouveaux liens sociaux, et à une meilleure cohésion sociale dans les territoires ruraux. En s'appuyant sur les connaissances paysannes et en revalorisant des savoirs et savoir-faire traditionnels, l'agroécologie contribue également à transmettre et à promouvoir une conscience paysanne qui ne rejette plus son héritage, souvent perçu comme archaïque et moins pertinent que le « moderne » venant de « l'extérieur », et réhabilite (notamment auprès des jeunes) l'image de l'agriculture comme une activité noble et nourricière. Les pratiques agroécologiques, nécessitant beaucoup de mains-d'œuvre, font de plus émerger de nouveaux besoins d'activités locales (production massive d'engrais organiques par la conduite d'élevage de proximité, entretien de pépinières communautaires, etc.), qui sont créatrices d'emploi et peuvent offrir de nouvelles perspectives aux jeunes. Elles sont enfin porteuses de nouvelles formes d'organisation sociale et de solidarité à même de dynamiser la vie des territoires, tant au sein des foyers agricoles (impliquant plus d'égalité entre femmes et hommes, ou de nouvelles modalités de gestion des économies familiales) que dans les espaces ruraux (par de nouvelles modalités de gestion collective des ressources). L'agroécologie place les paysans au cœur du système agricole et alimentaire, et contribue ainsi à réhumaniser l'économie. En intégrant la gestion durable et concertée des ressources naturelles pour garantir l'accès des familles paysannes à des ressources productives diversifiées, elle joue un rôle clef dans la revalorisation de l'identité culturelle comme dans la défense des droits paysans (droit à l'alimentation, droit à la terre et au territoire, droit aux semences, droit à la diversité biologique, droit à la santé, etc.).

# 2 Le PAIES, carrefour des enjeux de l'agroécologie et du projet politique du CCFD-Terre Solidaire

## Le PAIES, un programme pilote

Le PAIES, mis en œuvre dans les deux régions africaines du Sahel et des Grands Lacs, avait pour objectif principal de soutenir, fédérer et promouvoir des initiatives agricoles alternatives au modèle conventionnel, afin de favoriser le bien-vivre des peuples et le respect de leurs droits fondamentaux.

**D'une durée de 22 mois (janvier 2016 à octobre 2017), le PAIES a impliqué 13 partenaires locaux du CCFD-Terre Solidaire et de la SIDI dans 3 pays du Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, mais aussi au niveau de l'espace CEDEAO) et dans 3 pays des Grands Lacs (Burundi, Rwanda, République Démocratique du Congo). Dans la région sahélienne, certaines activités ont également été mises en œuvre par les organisations partenaires au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Il a été financé par le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI et l'Agence Française de Développement (AFD).**

C'est l'une des forces de ce programme : il n'appréhende pas l'agroécologie dans sa seule composante technique, mais comme une porte d'entrée vers une mutation sociale et économique globale, visant une résilience et une autonomisation durable des communautés paysannes. L'agroécologie telle que promue par le PAIES est multidimensionnelle et comprend la maîtrise des ressources (semences, terre, eau, savoir-faire paysan), mais aussi la commercialisation des produits agricoles, le renforcement des circuits courts, la promotion du rôle des femmes dans les activités de production et de distribution, l'inclusion des jeunes à ces activités, l'établissement de modèles de gouvernance collective et la promotion d'un autre rapport à la nature.

**« La dimension symbolique est forte : avec les associations partenaires avec lesquelles nous travaillons, dans une réflexion commune, nous prenons conscience d'être engagés non plus dans le colmatage d'injustices, mais dans la construction d'un système différent et à valeur de modèle. »**

JEAN-BAPTISTE COUSIN,  
Directeur des partenariats internationaux au CCFD-Terre Solidaire

## Un programme, trois objectifs, de multiples enjeux

À l'échelle des territoires locaux et régionaux

Dans le respect des écosystèmes et des ressources

En renforçant le bien-vivre des peuples et en respectant leurs droits

Identifier et soutenir la mise en place et le développement d'initiatives économiques

À travers ce programme, le CCFD-Terre Solidaire a accompagné ses partenaires dans la recherche d'alternatives locales aux systèmes agricoles et alimentaires conventionnels, et plus généralement aux systèmes économiques promus par les gouvernements, dont les conséquences sociales (vulnérabilité économique, insécurité alimentaire, etc.) et écologiques (diminution de la biodiversité, perte de fertilité, etc.) sont de plus en plus violentes.

Le PAIES visait à encourager l'adoption et la diffusion de pratiques agricoles durables, respectueuses des écosystèmes et des ressources naturelles, en encourageant les petits paysans à s'engager dans l'agroécologie.

Collectivement et auprès de chaque partenaire

Au-delà de l'identification et de l'accompagnement de ces initiatives, et compte tenu de sa dimension multi-acteurs et multi-territoires, ce programme devait également permettre au CCFD-Terre Solidaire de construire et de mettre en œuvre des modalités d'animation et de gestion d'une dynamique collective avec les partenaires concernés, et de définir et tester des mécanismes de gouvernance et de gestion qui pourraient être étendus et généralisés dans le cadre d'un futur programme mondial autour de l'agroécologie.

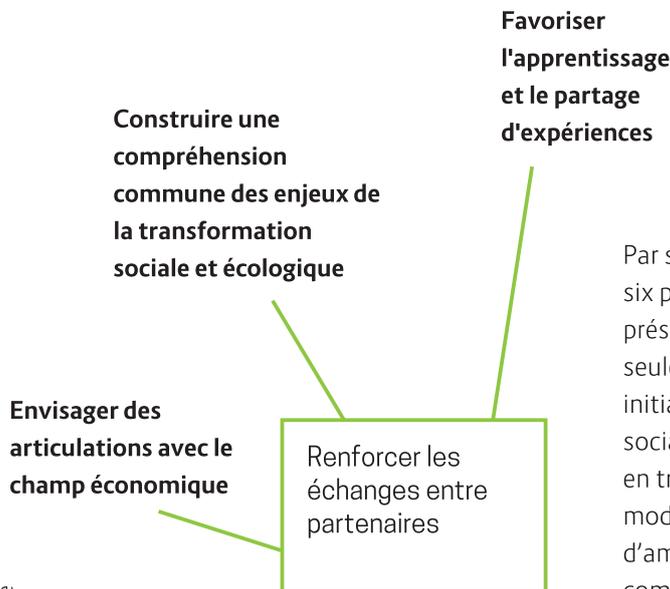
Entre les partenaires d'une même région (Sahel / Grands Lacs)

Mettre en place des mécanismes collectifs d'échanges d'expériences, de capitalisation, de prise de décision et de reporting

Entre ces deux régions

Entre l'ensemble des parties prenantes au programme

Au sein du CCFD-Terre Solidaire et de la SIDI



Par son déploiement sur deux régions distinctes et sur six pays et grâce à sa dimension multi-acteurs, le PAIES présente une forte dimension apprenante, car il vise non seulement à identifier, accompagner et promouvoir des initiatives agroécologiques vectrices de transformation sociale, mais également à les mettre en perspective et en transversalité pour en tirer des leçons et essayer un modèle social, agricole et écologique à même d'améliorer durablement les conditions de vie des communautés paysannes partout dans le monde.

Dans le cadre de ce programme, **appuyer une dynamique collective d'acteurs engagés dans l'agroécologie** est un enjeu primordial afin de promouvoir les échanges d'expériences, d'approfondir la réflexion sur un passage à l'échelle des pratiques agroécologiques ayant cours sur les territoires. Pour construire et nourrir cette dynamique collective, de nombreuses activités transversales ont été réalisées (rencontres nationales, participation à des conférences/foires, forums régionaux, etc.).

Un travail de réflexion et de compréhension collective visant à promouvoir une agroécologie à finalité sociale, environnementale et politique a été engagé dès le début du programme. Un défi important pour les acteurs engagés en faveur de l'agroécologie paysanne porte sur une vision collective de l'approche, dans un contexte où une pluralité d'acteurs, y compris issus de l'agrobusiness, s'en emparent et la revendiquent. Il était donc nécessaire de proposer des espaces dédiés ou de saisir des opportunités de rencontres afin que le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI, leurs partenaires et alliés puissent renforcer une analyse critique de cette diversité d'approches, d'initiatives et construire collectivement une compréhension commune et un argumentaire destinés à défendre et promouvoir leur vision de l'agriculture et son rôle de vecteur de transformation sociale, et ce à partir des réussites et des défis qu'ils vivent au quotidien. Un tel processus collectif présente le double intérêt de renforcer les expertises individuelles et collectives et de permettre la structuration de réseaux d'influences.

***Notre pari est, sur une échelle de dix ans, de soutenir et de favoriser les expérimentations, de produire des contenus et des connaissances et de favoriser l'articulation des initiatives au sein d'un même territoire et entre les territoires, pour également changer d'échelle et monter en mondialité.***

Ces objectifs se sont déclinés de manière différente sur les deux zones du programme, en prenant en considération les contextes locaux et leurs réalités physiques et humaines ainsi que les avancées respectives des partenaires.

# 3

## Le PAIES dans la zone sahélienne



### Des systèmes agricoles précaires

Les systèmes agricoles au Sahel sont caractérisés par une forte précarité qui s'est accentuée ces dix dernières années. Marquée par des crises alimentaires majeures depuis 2007, la région se trouve aujourd'hui face à l'urgente nécessité d'augmenter sa production agricole, mais aussi d'améliorer la qualité de l'alimentation de ses populations tout en intégrant les contraintes et les enjeux sociaux et environnementaux qui lui sont propres.

Densification des zones rurales, fortes pressions sur les ressources naturelles telles que la terre, l'eau, les forêts ou encore les ressources du sous-sol, fragilité des écosystèmes (due en particulier à un climat caractérisé par une pluviométrie faible et aléatoire), perturbations climatiques sont autant de facteurs contribuant à une baisse progressive de la fertilité des terres et à une plus grande vulnérabilité des populations.

Les États sahéliens promeuvent et soutiennent un modèle agricole qui est à l'origine de la vulnérabilité accrue du système agricole et de la fragilité des écosystèmes. Il repose sur la modernisation de l'agriculture : intensification et spécialisation des productions agricoles à travers l'utilisation d'intrants chimiques importés, moto-mécanisation moderne, extension des surfaces cultivées, etc. Ce modèle s'appuie sur les cultures d'exportation (essentiellement le coton) et les filières fortement soutenues par les États (par exemple le riz). De plus, les politiques internationales ainsi que les gouvernements de la zone font actuel-

lement le pari de l'agrobusiness pour assurer la sécurité alimentaire à travers une incitation des investissements étrangers (multinationales). Ces choix politiques ont des impacts déstructurants pour les paysanneries et les territoires ruraux : dépendance accrue des paysans aux facteurs de production externes et vis-à-vis des filières organisées, tensions foncières, mise en cause du droit d'échange ou de vente des semences paysannes, faible mobilisation des moyens de la recherche publique pour certaines pratiques agricoles (en particulier les filières vivrières locales), dérégulations importantes des marchés...

Au Sahel, l'un des enjeux prioritaires est de soutenir l'agriculture familiale, en tant que moteur d'une transition écologique et sociale, qui aille au-delà d'un simple changement dans les pratiques quotidiennes. Son maintien et son développement dépendent de l'action des gouvernements, mais aussi des organisations paysannes elles-mêmes, à travers des politiques actives de soutien, des financements adaptés ou la sécurisation du foncier. La promotion de l'agriculture familiale nécessite ainsi une structuration des organisations paysannes et l'émergence de solidarités mobilisatrices avec les autres secteurs de la société (consommateurs, producteurs, communautés rurales, etc.).

## S'appuyer sur les dynamiques locales pour changer les pratiques

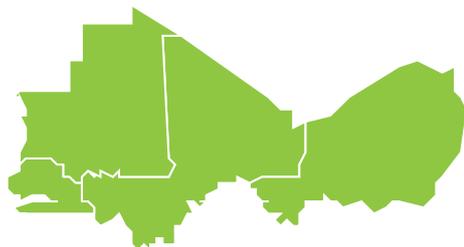
Le CCFD-Terre Solidaire travaille sur les enjeux agricoles au Sahel depuis sa création en 1961, et s'est particulièrement investi dans la structuration du monde paysan et la promotion de l'agriculture familiale. Les principaux défis qui ont été identifiés pour la zone sont :

- > **L'adaptation des pratiques de culture et d'élevage**, dans le but de favoriser une amélioration durable de la fertilité des terres, basée sur un usage équilibré des ressources des territoires, et d'interroger par la même occasion le rapport des populations à la terre, en abordant la pression croissante exercée sur des ressources naturelles fragilisées.
- > **L'accès des producteurs à une large diversité de semences adaptées à leur terroir et à leur climat**, à travers l'amélioration et le développement de dispositifs de production et d'échange locaux.
- > **La valorisation d'espaces et de circuits d'échange et de commercialisation**, pour assurer un approvisionnement et une vente des produits localement, à des prix abordables et rémunérateurs pour les producteurs.
- > **Une offre de financement incitative pour l'expérimentation et l'extension de pratiques agricoles et environnementales durables.**

Malgré des contextes locaux et des trajectoires agraires différentes, il existe au Sahel une certaine homogénéité quant aux possibilités et aux capacités des organisations paysannes et des ONG d'appui de répondre à ces enjeux. Le programme s'est donc appuyé sur ce dynamisme et sur les réseaux préexistants, à l'image de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN). Le CCFD-Terre Solidaire, dans le cadre de ce programme, a privilégié les organisations qui tendent à se transformer petit à petit en mouvements sociaux paysans, qui portent un véritable projet politique en faveur d'une agroécologie paysanne et qui font la promotion d'alternatives économiques, écologiques et sociales pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire.

## Les organisations partenaires du programme au Sahel

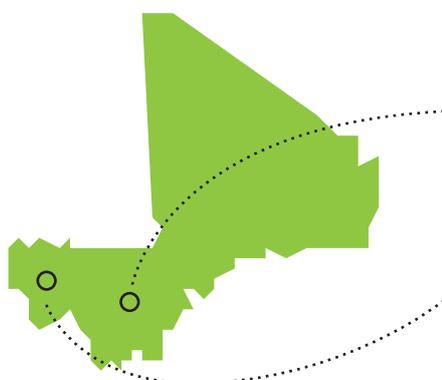
Dans cette zone, le PAIES a été mis en œuvre par huit organisations partenaires du CCFD-Terre Solidaire, dont une organisation agissant à l'échelon régional.



### Mali

La **COPAGEN** : Quatre coalitions nationales de ce réseau sont impliquées dans le programme (Mali, Niger, Sénégal, Burkina) par le biais d'études et d'activités de plaidoyer, de sensibilisation et de communication sur la thématique des semences (cadre juridique sous-régional).

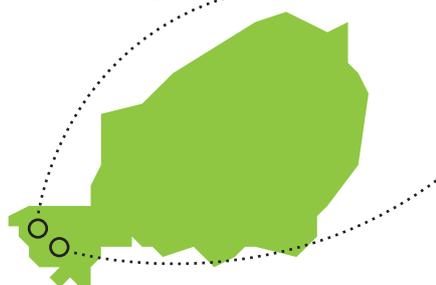
L'**IRPAD** a assuré la coordination régionale du programme sur la zone sahélienne et la mise en œuvre de certaines activités transversales (forums régionaux, plaidoyer, mise en réseau, capitalisation au niveau régional, etc.).



### Niger

L'**AOPP** est une organisation paysanne nationale qui expérimente des pratiques d'agroécologie (agroforesterie, transformation des produits locaux, semences) dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou.

Le **RHK** est une organisation paysanne de la région de Kayes qui développe l'expérimentation de pratiques d'agroécologie principalement sur la gestion de la fertilité des jardins maraîchers en association avec des activités d'élevage.



### Burkina Faso

**MOORIBEN** est une organisation paysanne de l'Ouest nigérien qui développe l'expérimentation de pratiques agroécologiques centrées sur la récupération des terres dégradées tout en formant ses membres aux multiples pratiques agroécologiques.

La **FCMN-Niya** est une fédération de coopératives maraîchères qui développe l'expérimentation de pratiques agroécologiques (agroforesterie et compost).

**VIIM BAORE** est issue de la Fédération Naam, qui développe l'expérimentation de pratiques d'agroécologie autour des Greniers de Sécurité Alimentaire dans la région de Ouahigouya.

**UBTEC** est un institut de microfinance décentralisé, issu de la Fédération Naam, qui met en œuvre une étude sur le financement de l'agroécologie et développe l'expérimentation de produits financiers dédiés dans la région de Ouahigouya.

## Principales activités mises en œuvre dans la zone

Au Sahel, les initiatives des partenaires ont concerné :

- > **L'introduction et la diffusion de pratiques/techniques de production agroécologiques et la diversification des productions :** aménagement de champs-écoles et de fermes-écoles agroécologiques, formation et accompagnement à l'aménagement des sols à partir des techniques de préservation et de restauration des sols (zaï, demi-lunes, tranchées), association de l'agriculture et/ou du maraîchage à l'élevage (voire à la pisciculture), fertilisation des sols et diversification des productions par l'aménagement de haies vives à partir d'essences de plantes fertilisantes et/ou d'arbres fruitiers (via notamment des formations à la conduite de pépinières), etc.
- > **L'amélioration de l'accès aux ressources productives comme les semences et les intrants naturels :** formation et accompagnement à la production et à l'utilisation de compost solide, de biopesticides, à la multiplication des semences (voire appui à la certification pour des semences améliorées), dotation en animaux (bovins, caprins, volailles) alliée à la promotion de la fumure organique, etc.
- > **La transformation et la commercialisation des produits :** formation à la transformation et à la valorisation de produits locaux, appui à la participation de femmes transformatrices à des foires et expositions de produits locaux, appui au développement de filières et de réseaux de distribution identifiés comme issus de l'agroécologie, animation d'ateliers de sensibilisation à la consommation locale et à la diversification alimentaire, développement de dispositifs d'échange locaux, etc.
- > **Le financement de l'adoption de pratiques/techniques agroécologiques :** réalisation d'une étude de faisabilité permettant d'adapter des produits financiers à l'adoption de pratiques agroécologiques et de favoriser ainsi la transition vers l'agroécologie, etc.

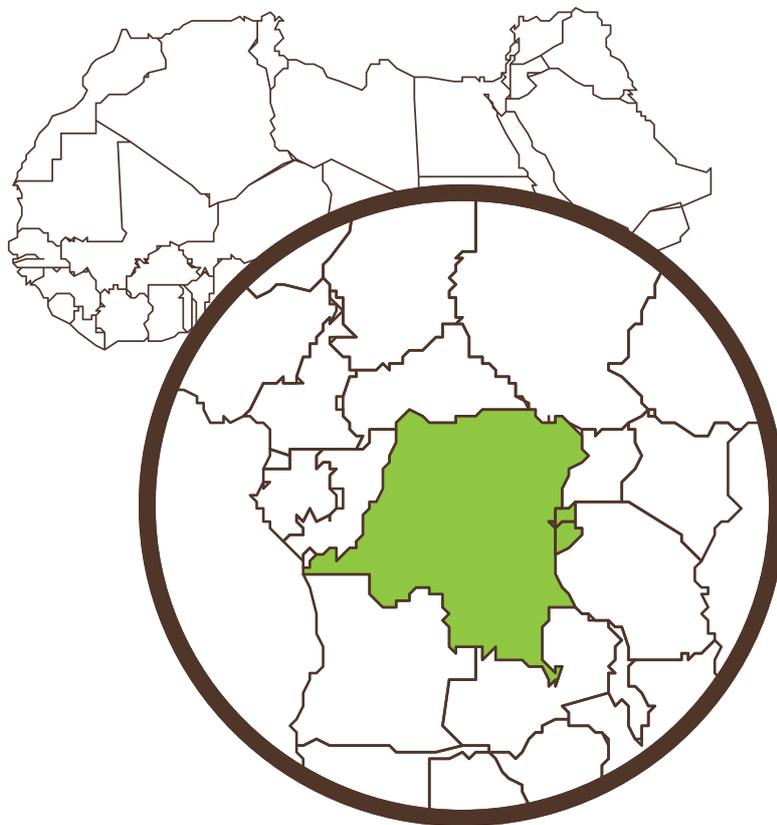
Des activités de **communication** (production et diffusion de brochures, émissions radio sur l'agroécologie, ses enjeux, principes et effets), de **production de connaissances** (études sur la réglementation semencière et les semences menacées d'extinction) et de **mise en réseau** (voyage d'échange, conférences et ateliers internationaux, foires aux semences paysannes, forums régionaux annuels, etc.) ont également été menées pour valoriser les initiatives développées, démontrer leur viabilité économique et leurs bienfaits environnementaux et sociaux et pour promouvoir l'agroécologie.

Les organisations ont aussi mené, à des degrés différents, des activités de **plaidoyer**.



Village de Ramesse, à proximité de Ouahigouya, Province du Yatenga (nord du Burkina Faso). VIIM BAORE accompagne les Greniers de Sécurité Alimentaire (GSA) à diversifier l'approvisionnement et la commercialisation de leurs produits afin de faciliter l'accès de ces produits aux populations locales et de contribuer à enrichir leur alimentation.

# 4 Le PAIES dans la zone des Grands Lacs



## Au centre des enjeux, l'accès à la terre et son utilisation

La région des Grands Lacs connaît de fortes densités de population qui génèrent un déséquilibre entre le nombre d'habitants sur les territoires et les ressources disponibles, et accentuent la pression sur les systèmes agricoles (petite taille des surfaces cultivées, perte de la fertilité des sols, etc.). Ces déséquilibres entraînent des tensions sociales parfois vives (conflictualité liée au foncier, concurrence pour l'usage des ressources naturelles, sous-emploi dans les campagnes, vulnérabilité économique des sociétés paysannes, épisodes de disettes voire de famines, etc.). Dans un tel contexte, un modèle agricole résilient, c'est-à-dire autonome, économe et pensé en cohérence avec une gestion foncière équitable et durable, est une condition nécessaire à la paix et au développement socioéconomique.

## Dépasser les tensions foncières pour mettre en place un autre modèle

Depuis plus de vingt ans, le CCFD-Terre solidaire soutient des initiatives portées par les sociétés civiles locales en faveur de la paix, du développement des potentialités agricoles et du renforcement du tissu économique, dans des pays où existe un potentiel important pour la mise en place d'initiatives porteuses.

La problématique foncière a été rapidement identifiée<sup>6</sup> comme étant l'un des leviers essentiels dans la région, tant en termes de prévention des conflits que de renforcement de la sécurité alimentaire.

Avec les organisations paysannes et les ONG partenaires, le CCFD-Terre Solidaire articule donc les enjeux fonciers et les enjeux agricoles. La stratégie est par ailleurs orientée vers le soutien aux initiatives locales qui proposent des alternatives prenant en compte les tensions existantes au niveau social et la soutenabilité écologique de la relation au territoire (vulnérabilité des écosystèmes surexploités, diminution de la biodiversité, baisse de la fertilité des sols, etc.).

Trois défis principaux ont été identifiés pour la zone :

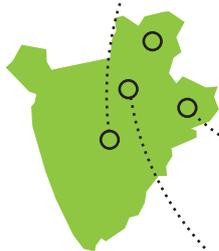
- > **La nécessité de réaliser une analyse des pratiques et des politiques agricoles**, afin de permettre une approche critique des usages de la terre et des modèles économiques majoritairement promus. Les politiques actuelles de développement économique et de réduction de la pauvreté dans la région s'articulent principalement autour d'un meilleur fonctionnement du marché et ne répondent pas de manière précise aux enjeux alimentaires, sociaux et écologiques auxquels font face les populations de ces territoires.
- > **La promotion d'expérimentations favorisant le développement d'une expertise locale.** Il s'agit en définitive de mettre en place des initiatives respectueuses de l'environnement et permettant de répondre aux problématiques clefs des territoires par la gestion partagée des ressources naturelles, la promotion de la biodiversité, la valorisation des savoirs paysans, des initiatives d'intégration agro-sylvo-pastorale dans une logique de restauration de la fertilité des sols, la protection des bassins versants, la réduction de l'érosion, etc.
- > **Le besoin d'outils adaptés et à même de susciter une prise de conscience des enjeux sociaux et écologiques auxquels les sociétés locales font face.** Ces outils permettent par exemple la diffusion de pratiques agroécologiques, le développement d'initiatives locales ou encore un renforcement de l'action politique.

**6**  
« Afrique des Grands Lacs : droit à la terre, droit à la paix. Des clés pour comprendre et agir sur la sécurisation foncière rurale » - janvier 2012. Coproduction GRET/CCFD-Terre Solidaire.

## Les organisations partenaires du programme dans les Grands Lacs

Dans les Grands Lacs, le CCFD-Terre Solidaire s'est appuyé sur 5 organisations paysannes et ONG pour mettre en œuvre et accompagner des initiatives agroécologiques dans 3 pays (Burundi, RDC et Rwanda).

### Burundi



**INADES Formation Burundi** assure la coordination régionale du projet sur la zone Grands Lacs. L'organisation soutient les partenaires de la zone et elle est en charge de la supervision des activités et du reporting des partenaires, mais aussi de la mise en œuvre de certaines activités transversales (forums régionaux, capitalisation, etc.). D'autre part, elle développe ses propres expérimentations de pratiques agroécologiques au nord et au centre du pays.

**ACORD** au Burundi est une ONG d'appui à la société civile pour la souveraineté alimentaire et la consolidation de la paix sociale. Elle intervient sur des expérimentations de pratiques d'agroécologie et de gestion du foncier à l'est et au sud du pays.

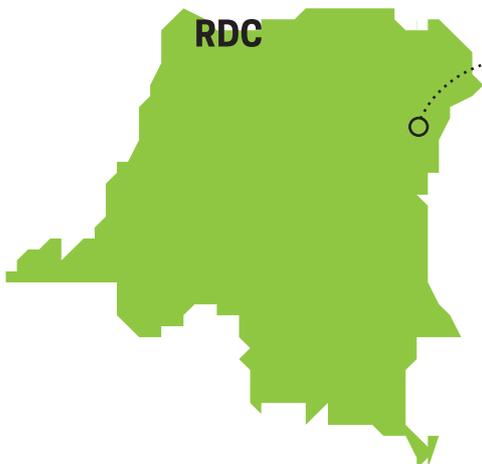
**CAPAD** est une confédération paysanne qui met en œuvre des expérimentations de pratiques agroécologiques sur l'ensemble du territoire national.

### Rwanda



**ACORD** au Rwanda est une ONG d'appui à la société civile pour la souveraineté alimentaire et la consolidation de la paix sociale, qui met en œuvre des expérimentations de pratiques agroécologiques.

### RDC



**UWAKI-NK** est une organisation paysanne féminine qui développe des expérimentations de pratiques d'agroécologie dans les territoires de Béni, Lubero, Rutshuru, Nyiragongo, Walikale et Masisi (Nord-Kivu) ainsi que des activités de sensibilisation aux droits des femmes et de mobilisation pour le respect des intérêts des paysannes.

## Principales activités mises en œuvre dans la zone

Les expérimentations menées par les partenaires dans cette zone ont une dimension à la fois technique et sociale, dans le sens où les activités proposées répondent à des défis techniques (fertilité des sols, augmentation et diversification de la production, atténuation des effets et adaptation au changement climatique), mais aussi à des enjeux qui sous-tendent l'adoption et la diffusion de l'agroécologie (gestion concertée des ressources naturelles, changement climatique, accès à la terre et conflits fonciers, place des femmes dans le foyer et la société, etc.).

Ces expérimentations ont ainsi concerné :

- > **La compréhension des principes de l'agroécologie et de ses enjeux** : formation et sensibilisation à l'agroécologie et ses concepts, ateliers de formation sur les impacts du changement climatique et les enjeux de la protection et promotion de la biodiversité.
- > **L'introduction et la diffusion de pratiques/techniques de protection des terroirs, de production agroécologique et de diversification des productions** : formation et accompagnement à la lutte antiérosive à partir du traçage de courbes de niveau, aménagement de jardins potagers, association de l'agriculture et de l'élevage, agroforesterie (notamment formation à la conduite de pépinières), etc.
- > **L'amélioration de l'accès aux ressources productives comme les semences ou les intrants naturels** : formation et accompagnement à la production et l'utilisation de compost solide et liquide, de biopesticides, à la multiplication des semences (voire appui à la certification pour des semences améliorées), dotation en animaux allée à la promotion de la fumure organique, dotation de plants agroforestiers, etc.
- > **L'accès aux droits, notamment en lien avec le foncier** : appui à la certification foncière, sensibilisation aux enjeux spécifiques genre et foncier, formation à la gestion des conflits fonciers, renforcement de capacités des leaders paysans en matière de citoyenneté active, travail d'influence sur les politiques agricoles et foncières en place.
- > **La bonne gouvernance** : promotion des droits des femmes via le dialogue homme-femme, formation et promotion de couples éducateurs sensibilisant à la bonne gouvernance familiale dans les Unions paysannes, etc.

Toutes les organisations ont mené, à des degrés différents, des activités de capitalisation, de communication, de sensibilisation, de mise en réseau et de plaidoyer.





Province de Kirundo, Burundi. Accompagnées par INADES Formation Burundi, les familles paysannes de la colline Kigoma, au bord du lac Nagitamo, ont créé et entretiennent une pépinière. Une fois semés, ces plants d'essences agroforestières fertilisantes deviendront des arbustes qui renforcent les courbes de niveaux et serviront ainsi principalement à fixer le sol dans le cadre des travaux de lutte antiérosive et à fertiliser la terre. Ils peuvent aussi servir pour le fourrage animal et le bois de chauffe pour la cuisine.

**Coordination rédactionnelle :** Jessica PASCAL, Samuel POMMERET, Florian de JACQUELOT

**Responsable éditoriale :** Sylvie BUKHARI-de PONTUAL

**Rédaction :** le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI, les 13 partenaires du programme PAIES avec l'appui de Thibault SIMONET

**Relecture :** Élisabeth MAUCOLLOT

**Conception graphique :** Figures Libres / Maud BOYER et Sandrine RIPOLL

**Crédits photos :** © Patrick PIRO (couverture, femmes et enfants qui pilent page 18, illustration famille 1 des fiches p. 28, illustration famille 2 des fiches p. 63, illustration famille 3 des fiches p. 92, Tribunal Monsanto, Photo de groupe Atelier de clôture à Ouagadougou, bulles-portraits des responsables des organisations partenaires du PAIES qui témoignent, avant conclusion p.125), Jessica PASCAL © CCFD-Terre Solidaire (intro pages 6-7, pages 24-25). Pour les photos utilisées dans les fiches pratiques (partie 2), chaque organisation partenaire est propriétaire des photos illustrant la fiche rédigée par ses soins (sauf exceptions mentionnées dans les crédits ci-dessus).

**Impression :** Chauveau Indica Imprimerie

**Dépôt légal :** janvier 2018

**Référence :** 3020118



Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement. Les idées et les opinions présentées sont celles de l'organisation auteur du document et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD